



CONCERTATION Journal de bord

Élaboration du plan guide
opérationnel du Pellerin

Phase Diagnostic

RADAR— Concertation et communication
24 rue de Coulmiers - 44000 Nantes
T 06 60 40 06 00 - infos@agence-radar.com

1 - Les outils de communication et de mobilisation

Une affiche déclinée en flyer

- à destination des habitants, usagers et toute personne intéressée par la démarche
- Réalisation Radar + commune du Pellerin pour diffusion

Des entretiens exploratoires avec les membres représentants du conseil des villages, et du conseil des quartier

- transmission es éléments et supports de communication pour faire relais.
- Réalisation Radar

Messages informatifs sur les panneaux d'affichage lumineux de la commune

- Réalisation commune du Pellerin

Magazine municipal

- Article dans le magazine municipal du Pellerin (date de diffusion : 1er semaine d'avril)
- Réalisation commune du Pellerin

Articles - posts sur les outils numériques de la commune

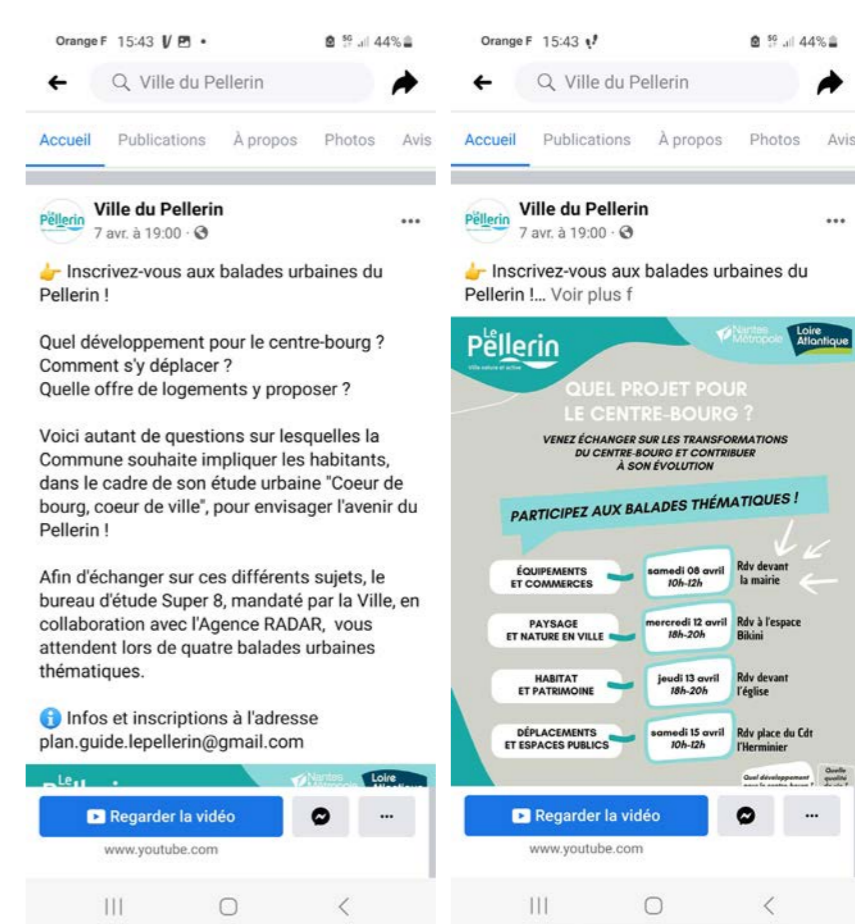
- Post Facebook le 27/03 et 07/04
- Article sur le site internet de la ville à chaque balade : <https://ville-lepellerin.fr/publications/balade-urbaine-paysage-et-nature-en-ville>

Relais presse locale :

- Article Ouest-France publié le 28/03/2023
- Article du Courrier du pays de retz le 31/03/23

Une adresse mail dédiée au projet

- co-administrée (RADAR + commune du Pellerin pour s'inscrire et/ou contribuer à distance
- plan.guide.lepellerin@gmail.com



2- Le mandat participatif

Les objectifs

- Définir explicitement les « règles du jeu » de la concertation.
- Partager et rendre visible le processus de concertation.
- Avoir un discours commun, un récit du projet partagé à partir des points d'appui du projet et des points de vigilance.

Les enjeux

- Favoriser l'acceptabilité du projet en appui d'une information renforcée et pédagogique en direction des habitants du Pellerin
- Enrichir le projet à partir des contributions des habitants, en identifiant des points d'amélioration
- Consolider l'argumentaire du projet

Les questionnements

- Pourquoi la ville engage cette démarche ?
- Le périmètre ?
- Quel est le public concerné par ce mandat participatif ?
- Les questions mises au débat ou les contributions attendues ?
- Les modalités de la démarche ?
- Les engagements des participants ?
- Les engagements de la ville ?

3 - La mise en oeuvre des balades

- des balades programmées sur 15 jours, avec 2 balades par semaine : cette organisation a permis de s'immerger, selon certains participants, dans une réflexion globale à l'échelle du coeur de bourg.

Balade 1 - ÉQUIPEMENTS ET COMMERCES
Samedi 08 avril 2023

Balade n°2 - PAYSAGE ET NATURE EN VILLE
Mercredi 12 avril 2023

Balade n°3 - HABITAT ET PATRIMOINE
Jeudi 13 avril 2023

Balade n°4 - DÉPLACEMENTS ET ESPACES PUBLICS
Samedi 15 avril 2023

- Une animation assurée par un binôme Radar + Super8 pour chacune des balades

- Un road-book ou carnet de balade pour recueillir et consigner les contributions des participants

- Des itinéraires différenciés selon les thématiques, des lieux - secteurs à enjeux visités et observés à plusieurs reprises

balade 1 ÉQUIPEMENTS ET COMMERCES

- 1. La mairie
- 2. place du Cmt L'Herminier
- 3. Le quai et ses commerces
- 4. L'école Notre Dame et ses alentours
- 5. Rue du Clos Grille
- 6. La médiathèque, et ses alentours
- 7. La poste
- 8. Intermarché et la rue de la Jouardais
- 9. Ecoles
- 10. Equipements sportifs
- 11 L'EHPAD et ses alentours
- 12 Les halles

balade 2 PAYSAGE ET NATURE EN VILLE

- 1. Espace Bikini
- 2. les quais
- 3. Rue du Cpt Boucher et point de vue
- 4. Place du Cdt L'Herminier
- 5. Rue d'Alger
- 6. Place du champ de Foire
- 7. Rue du Chêne vert
- 8. Venelle traversière jardins familiaux
- 9. terrains Chanson

balade 3 HABITAT ET PATRIMOINE

- 1. La rue Bertreux et église
- 2. La mairie
- 3. Les halles
- 4. La rue Jean Jaures
- 5. La croix Hubin
- 6. Rue du Cpt Guérin
- 7. Allée F. Chopin
- 8. Rue du 11 novembre

balade 4 DÉPLACEMENTS ET ESPACES PUBLICS

- 1. Le bac, la place du Cmt L'Herminier
- 2. Place du Champ de Foire
- 3. La rue de la Jaunaie
- 4. Intermarché et le parking
- 5. terrains Chanson
- 6. La poste, et ses alentours
- 7. La médiathèque et autres services
- 8. L'église, son parvis
- 9. La rue Bertreux
- 10. La placette rue du capitaine Boucher *
- 11. La mairie, son parvis et ses alentours *
- 12. Les halles *

➔ **4 balades**
4 thématiques

➔ **28 lieux-espaces différents visités**

➔ **8 lieux - clés : la place Cmt L'Herminier, la mairie, les terrains Chanson, les quais, la place du Champ de Foire, la poste, les halles, Intermarché/rue de la Jouardais**

4- La participation

En chiffres

Une quarantaine de personnes ont participé à ces balades dans un esprit constructif et convivial.

11 personnes ont pris contact par mail pour inscription ou renseignements.

Parmi ce groupe, deux grands profils d'habitants se dessinent:

- des personnes plutôt jeunes, arrivées depuis moins de 5 ans sur la commune;
- des personnes plus âgées, vivant au Pellerin depuis plus de 10 ans ;

42 road-book complétés sur les 4 balades (dont 5 anonymes)

27 personnes différentes ont complété les road-books

Les profils

-Une bonne représentation des instances participatives de la commune : conseil des sages, conseil des villages et des quartiers. La commission accessibilité est également représentée.

-L'association les incroyables comestibles est l'unique association représentée.

-La participation aux balades est représentatif du paysage politique local (communal) et des différentes forces en présence. On note la forte présence de conseillers municipaux

- adhérents - sympathisants des listes d'opposition.

Point de vigilance :

- La diffusion large des prochains temps de dialogue (format ateliers en phase scénario) pour diversifier les profils et dépasser les représentations politiques.



Note d'ambiance du samedi 08 avril 2023
météo favorable : ensoleillée
Durée : 2h40
→ 25 personnes participantes
→ 14 roadbooks complétés



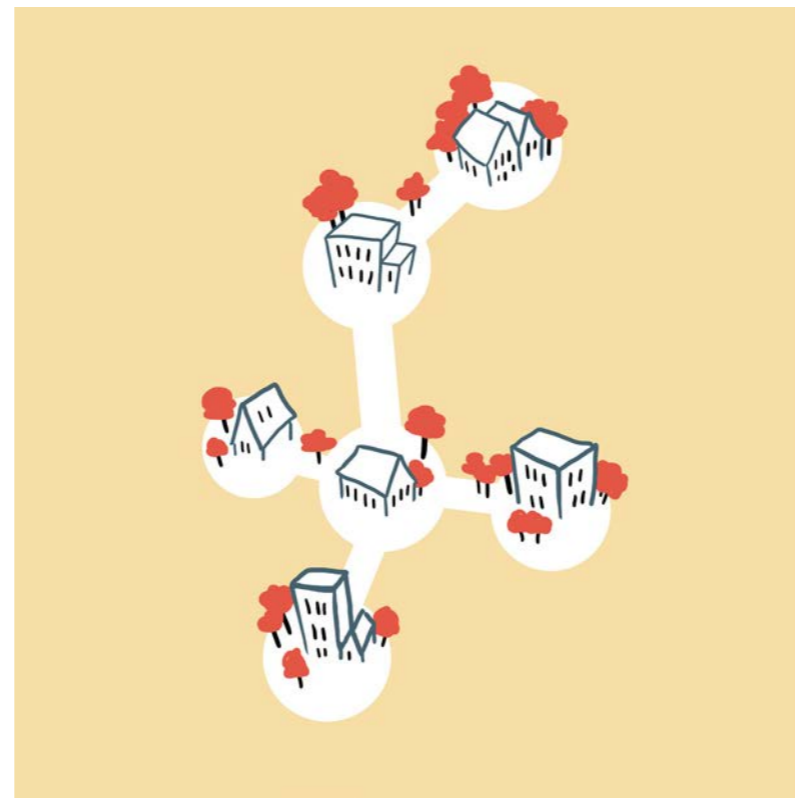
Note d'ambiance du mercredi 12 avril 2023
météo défavorable : giboulée
Durée : 2h
→ une vingtaine de participant-e-s
→ 13 roadbooks complétés



Note d'ambiance du jeudi 13 avril 2023
météo défavorable : giboulée
Durée : 2h15
→ Une quinzaine de participant-e-s
→ 9 roadbooks complétés



Note d'ambiance du samedi 15 avril 2023
météo favorable : ensoleillée
Durée : 2h05
→ Une douzaine de participant-e-s
→ 6 roadbooks complétés
+ Balade écourtée (3 derniers arrêts)



5- Mobilité et espaces publics

Synthèse des contributions

Les déplacements à pied

Les usages

Les déplacements à pied en coeur de bourg sont à conforter et enrichir.

Le quai André Provost concentre une forte fréquentation par les piétons.

La venelle traversière est très pratique. Elle est un « agréable raccourci avec vue sur les jardins privés. Elle est jugée « très utile », pour rejoindre les commerces. Elle « permet de relier la rue de Jouardais avec la rue du 11 novembre ».

Usages : « en se promenant avec la poussette, j'ai découvert les petits chemins par hasard »

La rue d'Alger est une liaison piétonne très appréciée, une promenade très agréable, et empruntée pour éviter la circulation : (« marcher en toute sécurité ») en surplomb de la route.

La liaison Ecole Notre Dame – connexion aux halles est déjà assurée par la rue de l'Enclos ; elle est jugée « largement suffisante » pour les participants.

Les points d'amélioration

Le manque de place réservée au piéton, liée à l'étroitesse des rues, des trottoirs ou à la présence de poubelles peut restreindre les déplacements à pied des habitants.

Les cheminements piétons sont peu confortables sur certains secteurs : autour de l'église, de l'école Notre Dame, rue de la Jaunais, rue de la Jouardais, rue du Clos Grille, la croix Hubin ou bien la rue du 11 novembre.

Les accès piéton aux écoles sont insuffisamment sécurisés.

Le quai André Provost est jugé dangereux par certains participants, pour les publics vulnérables, que ce soit les enfants, les personnes en situation de handicaps visuels.

➔ **En questionnement ?** Doit-on sécuriser sur toute la longueur du quai ?

Les déplacements des personnes à mobilité réduite sont d'une manière générale compliqués (relayés notamment par la commission accessibilité de la commune).

L'accès piéton à Intermarché par l'arrière est peu praticable.

Les propositions

Accompagner l'usage :

- « Faire un plan des itinéraires piétons » pour inciter à les pratiquer
- Installer une « signalisation pour indiquer ce type de passage » : « La ligne verte dans le Pellerin comme le voyage à Nantes pour les cheminements piétons et la découverte du Pellerin »
- A valoriser : le Conseil des Sages a recensé l'ensemble des passages, des venelles existants sur la commune.

Améliorer les perméabilités piétonnes en interne au cœur de bourg et les connections avec le reste de la ville :

- Renforcer les liaisons piétonnes entre les différents secteurs dont la Place du Champ de Foire.
- Aménager des cheminements piétons entre les centralités commerciales, les équipements, les services publics.
- Libérer de l'espace pour des cheminements plus confortables.
- Comment faire le lien entre « la ville du haut et la ville du bas » ?

Les déplacements à vélo

Les usages

Peu de facteurs facilitants sont identifiés par les participants. Les déplacements à vélo en coeur de bourg ne sont pas aisés selon les participants.

Les contraintes sont associées à la dangerosité ressentie sur certaines voies ou places. C'est lié à la vitesse des voitures, au stationnement gênant.

Les contraintes sont également associées au manque de piste cyclable sur la commune, et au manque de place lié aux rues trop étroites

La Loire à vélo :

-Il est identifié l'absence de la mise en valeur de la Loire à vélo et le manque d'offre et services pour les touristes

Les points d'amélioration

La rue Bertreux et son système de voie partagée montre des limites : la rue est en sens unique et semi-piétonne. La priorité reste à la circulation automobile. Selon certains, «la cohabitation se passe bien car il n'y a pas de circulation importante» (distribution des riverains uniquement).

Le quai André Provost : « séparer la voie piétonne et la voie vélos »

La rue du Clos grille : Aménager des voies vélos séparées de la rue - pistes cyclables.

Intermarché : Améliorer le passage à l'arrière pour les piétons et les vélos

Les propositions

Une offre d'aménagements cyclables à élargir et à améliorer:

-Créer une continuité d'aménagement du chaudiou entre la rue de la Jaunaie et la rue du Chêne vert.

le stationnement des vélos est à renforcer :

-autour de la Mairie, près de l'hôtel (Loire à vélo) et de l'Espace Bikini, sur le parking d'Intermarché.

La Loire à vélo :

- Aucune mise en valeur de la Loire à vélo et manque d'offre et services pour les touristes

- Développer les services en lien avec la Loire à Vélo : un kiosque point info touristes, hébergement (hôtel, gîtes), des garages à vélos sécurisés, des points d'eau/ fontaines, de la signalétique.

Les déplacements en voiture

Les usages

La circulation en voiture et le stationnement automobile concentrent beaucoup d'attentes en matière de cohabitation pacifiée et sécurisée des différents modes de déplacements. Cela s'appuie sur des dispositifs de réduction de la vitesse (traversée plantée, écluse, plateau), et sur la requalification et aménagement en zone 30 de certains secteurs.

Logements et stationnement

Le stationnement des locataires de l'habitat social se fait sur le domaine public (de l'ensemble de leurs véhicules ou du 2nd), notamment au niveau de la Rue du Chêne Vert, du parking de la poste, du CCAS et de la médiathèque.

Le stationnement des riverains des rues du tissu historique se localise également sur l'espace public (la rue Bertreux, par exemple).

Les points d'amélioration

Certains secteurs sont identifiés comme dangereux, en lien avec une vitesse excessive des voitures, la forme des rues (étroites), ou une lisibilité complexe du plan de déplacements.

La rue du 11 novembre est un itinéraire vers les écoles et le collège : elle est jugée dangereuse. Les piétons et cyclistes n'y sont pas en sécurité. Le stationnement y est anarchique.

La rue de la Jouardais est identifiée comme un axe à apaiser.

La rue du Clos Grille est un carrefour très urbain. La circulation est dense, c'est un lieu de passage et de croisement important : automobiles, bus.

L'église : un carrefour routier dangereux.

Le quai du docteur André Provost : la vitesse est excessive.

Le stationnement est omni-présent, les places sont très largement et fréquemment stationnées, au détriment des espaces publics :

- La place du Cmt L'Herminier : une «place – parking»
- La mairie : l'absence de parvis constitue un frein à la convivialité sur l'espace public. Idem pour le secteur autour de l'église.
- La place de la Cohue : le stationnement des riverains prend place au détriment de la qualité paysagère.
- Les halles : le stationnement est jugé très utile.

A contrario : la place du Champ de Foire constitue une poche de stationnement inutilisée.

Les propositions

La mise en sens unique est préconisée par certains pour apaiser la circulation et redonner de la place au piéton et vélo:

- les secteurs identifiés : la croix Hubin, l'église, la mairie (rue du Château), rue de la Jouardais, rue du 11 novembre.

- A noter : le secteur de la médiathèque en sens unique est une référence positive pour les participants.

L'installation de plateau et zone 30 pour marquer une zone de rencontre est également préconisé, notamment autour de l'église.

Développer des poches de stationnement reliées aux cheminements piétons

- Sur la place du Champ de Foire : avec la création d'un parking silo (le secteur Croix Hubin - Chêne vert est un secteur dense en logements).

- Sur le parking d'Intermarché : avec l'aménagement d'un parking à deux niveaux.

Réfléchir au stationnement déporté avec des solutions de proximité.

Réguler le stationnement avec l'installation d'une zone bleue – avec disque sur le secteur de la Poste

Libérer les espaces publics du stationnement :

-La place du Cmt L'herminier : il s'agit de trouver un équilibre entre espace public et stationnement en rééquilibrant les espaces libres de voitures devant les commerces (enjeux: animation de l'espace public)

➔ **En questionnement ?**

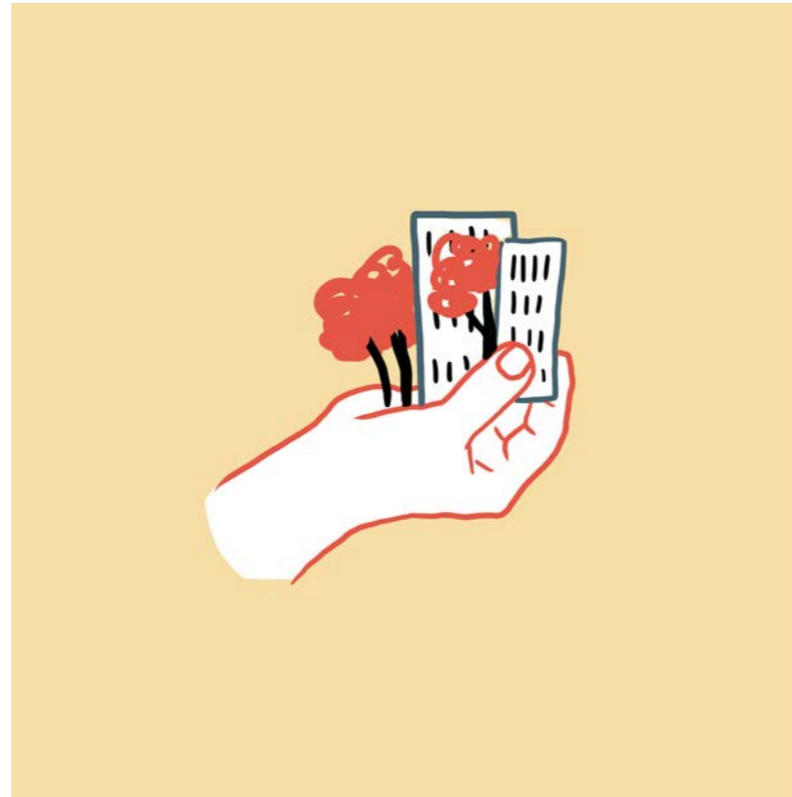
les halles : conserver la fonction parking la supprimer?

-« ça va être le bazar, si on le supprime »

-« le plus proche, c'est celui de l'école Notre Dame ! »

Logement et stationnement : Intégrer - attacher la place de parking du locataire ou propriétaire au logement.

Une réflexion à engager avec la commune de Couëron pour un stationnement mutualisé coté nord.



6- Équipements et commerces

Synthèse des contributions

La dimension commerciale

Les usages

«**Il n’y a pas de centralité au Pellerin** »: le commerce est jugé comme éclaté, disséminé avec une concentration sur la rue de la Jouardais. Egalement, les commerces sont insuffisants, et « se délocalisent du bourg ».

Trois polarités commerciales se sont développées sur le centre-ville : le pôle commercial de la Mairie et du Bac, la route Départementale 58 ainsi que celui de la Jouardais.

La mairie : la proximité avec « le marché très actif », les commerces, le bar 3F6S dont la récente installation est jugée très positivement.

La rue du clos Grille : la présence du bureau de tabac, d’un coiffeur, d’une banque, de 2 kebabs, d’un magasin de vêtements d’occasion, de professions paramédicales constituent une petite polarité commerciale qui «fonctionne très bien notamment le midi».

La rue de la Jouardais est « la locomotive commerciale de la commune » ; «c’est la rue commerçante du Pellerin».

Intermarché est « la centralité commerciale », les usagers ont « accès à plusieurs commerces à la fois » (pharmacie, banques, coiffeur, médecins en proximité, opticien, laverie, amazon locker). C’est « Une moyenne surface très utile » voir « primordiale sinon il faut aller à la Montagne ».

Les points d’amélioration

La place du Cmdt L’Herminier : la configuration de la place n’est pas profitable aux commerces puisque les espaces stationnés sont localisés devant les terrasses des bars et boulangerie.

Allée Chopin :

Cette opération mixte avec des commerces en rez de chaussée est jugée insatisfaisante car il n’y a aucune animation en dehors des heures d’ouverture (« un linéaire de commerces sans vie »). L’offre proposée est portée sur les services et non pas sur la délivrance d’une offre commerciale.

→ En questionnement ?

Pour certains, l’absence de cheminement doux sécurisés (piétons, vélos) est un frein au développement de l’offre commerciale ; pour d’autres, le commerce est lié à la capacité de stationnement, qu’il s’agit de sanctuariser et/ou réorganiser..

Les propositions

Compléter l’offre commerciale avec des commerces de proximité (ex: boucher)

Soutenir l’installation de commerçants et « sensibiliser le consommateur ».

Renforcer la mise en valeur des commerces

Développer une signalétique (indications des commerces présents au Pellerin)

Animer les espaces publics : food truck, bus de jeux, terrain de pétanque

Place du Cmdt L’Herminier :

- Aménager des terrasses accueillantes pour les commerces existants

Les quais :

- Mettre en valeur la Loire à Vélo et développer d’une offre commerciale et de services pour les cyclotouristes.

Secteur mairie :

- Implanter des halles commerciales - bâtiment commercial en lien avec la centralité (Si délocalisation de la mairie)

- Développer un tiers-lieu.

- Aménager un lieu dédié au patrimoine : musée, point d’accueil tourisme.

→ **En questionnement ?** Les Terrains Chanson :

- Implanter des services et commerces, selon certains participants.

- Vigilance : le secteur est éloigné des grands axes et du coeur de bourg.

Les équipements

Les usages

Les halles sont un espace très apprécié, tant pour le stationnement que pour le marché le samedi :

- Il est un espace abrité : de la pluie et de la chaleur. Des pratiques en famille, avec les enfants se développent le vendredi après-midi (roller) car l'espace est libre de voitures.
- A noter : peu ou pas d'usages sur le jardin à l'arrière. Un bassin extérieur saisonnier répond à un besoin et crée une forme d'animation estivale.

La mairie : l'hypothèse d'une délocalisation de la Mairie est envisagée par une grande majorité des participants. Le bâtiment de la mairie est trop exigü pour accueillir l'ensemble des services municipaux. Les usages sont contraints : les mariages sont célébrés à la mairie annexe, les conseils municipaux sont délocalisés à l'espace Cassin, ...

Les équipements enfance / jeunesse

Une centralité autour de la prise en charge de l'enfance : crèche, maison de l'enfance, écoles sont en proximité, ce qui « pratique pour les parents ».

L'EHPAD est situé à un « emplacement intéressant pour les personnes âgées » : « en coeur de bourg, à proximité des services de la vie quotidienne ». L'Ehpad est à maintenir en coeur de bourg pour la majorité des participants.

La Poste : A terme, la perte du service postal est inéluctable pour les participants.

Les points d'amélioration

Les équipements sportifs

Les équipements sportifs sont jugés non entretenus (ex du city stade et du terrain de basket).

L'espace Bikini est jugé comme « un parc sous-équipé » et les équipements de jeux sont à remettre aux normes (traçage sur le parcours vélo, « entretien et sécurisation du skatepark »).

Le quartier des services publics (ccas, mairie annexe) est un « un lieu de passage » « pas agréable » et « sans convivialité » : « ce n'est pas un lieu de vie ».

Une cohérence est à trouver entre la nature des services (social, aide solidarité) et les aménagements.

La place des jeunes

Les jeunes se rassemblent devant la Caisse d'Epargne (Rue du Clos Grille) : « c'est la place centrale pour les jeunes ». Ils font des « courses en vélo ou en scooter ».

La création d'un espace pour les ados est pertinent pour éviter des rassemblements à des endroits peu adaptés. Un foyer jeunes pourrait prendre place à la maison de la solidarité.

Les propositions

Les halles : des difficultés à se projeter sur une fonction autre que le stationnement.

- Animer – conserver le marché sous les halles

La mairie : des enjeux de relocalisation

Différentes options sont posées par les participants :

- Conserver la mairie sur site et délocaliser certains services (« construction d'annexes extérieures ») - Enjeu : « Conserver l'histoire ! »
- Restructurer et optimiser le bâti en modifiant les usages : (aujourd'hui les bureaux sont personnels, le stockage de documents se fait dans les bureaux, ...)
- Centraliser les services municipaux pour une bonne visibilité
- Les lieux pressentis par les participants: la place du Champ de Foire, la maison de retraite (atouts : la mairie annexe en proximité, du stationnement existant), le secteur médiathèque, la Maison de la Solidarité.

Bikini : un espace de pratiques libres à compléter

- Compléter l'offre par des jeux d'eau – rappel de l'histoire de la commune (lieu de l'ancienne piscine) : un miroir d'eau, des brumisateurs, des fontaines ludiques
- Installer un parcours santé et un street work out
- Aménager un skate-parc adapté aux plus petits, avec sécurisation des espaces pour chaque âge.
- + Développer une offre sportive diversifiée : athlétisme, escalade (club à Couëron)
- + Prévoir un terrain de foot non synthétique

Sur les quais : créer un ponton accessible aux promeneurs

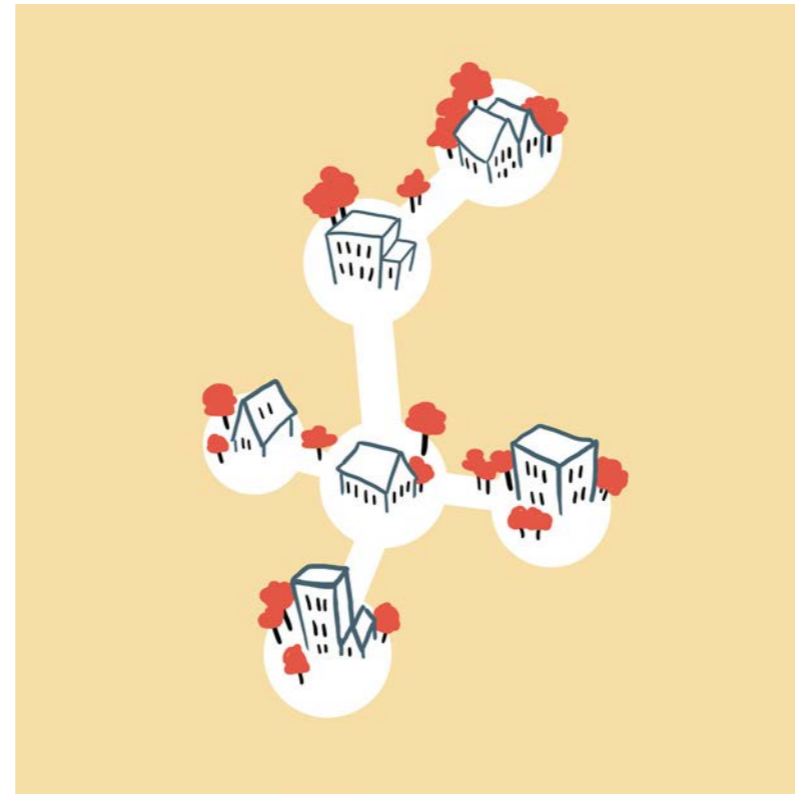
- Créer un ponton accessible aux promeneurs (balades, « esprit port de pêche ») et proposer « un accès amélioré aux plaisanciers ».

La poste : développer un pôle santé à développer

- Développer une « centralité médicale et paramédicale » (atout : proximité du bourg) sur ce secteur.
- Implanter une maison de santé dans le bâtiment de la poste, si départ.

La Vinaigrerie : développer la dimension culturelle/artistique

Développer des ateliers d'artistes, avec un lieu d'expositions.



6- Paysage et nature en ville

Synthèse des contributions

Les usages

L'espace **Bikini** est un espace très apprécié ; il est « le seul espace vert en centre bourg » et constitue un lieu de convivialité et de détente pour les habitants et usagers. Ses atouts : un espace vert en connexion direct avec la Loire.

Rue du Chêne Vert/Jouardais : la présence d'une ancienne ferme suppose que les terres soient riches et propres à la culture. L'espace est vécu comme sécurisant (pas de circulation de transit). Il est décrit comme un espace «tranquille» (sur les deux côtés) avec aucun vis-à-vis.

Rue d'Alger

Le caractère «pittoresque», l'ambiance de venelles, dans un esprit de village est très appréciée.

Les murs végétalisés, la flore en pied de facade (rue Bertreux) participent à la qualité paysagère du coeur de bourg.

Les terrains CHANSON : le site a une base très intéressante pour un espace vert, les qualités paysagères sont déjà-là, (présence d'arbres anciens, notamment). Il constitue un espace vert de proximité pour le tissu pavillonnaire (lotissement) : « tout le monde ne peut pas aller à Bikini ! » ; « l'espace Bikini est trop éloigné ».

Les points d'amélioration

La minéralité de certains espaces :

- Les quais («Une promenade trop minérale»)
- L'école Notre Dame et ses alentours
- La place du Cmdt l'Herminier : «La porte d'accueil du Pellerin» avec vue sur le grand paysage et le lien immédiat à la Loire manque de végétalisation, elle est «trop bétonnée» et inutilisable l'été (« Une fournaise »)
- La place du champ de foire

Des espaces verts naturel à révéler :

- **Le square Talma Bertrand** : le bassin de rétention est un espace aujourd'hui sans usage. Il est proposé d'aménager un espace vert, équipé avec du petits mobiliers : bancs, kiosque.

Idem sur le square situé impasse des glaieuls.

- **Le secteur Ccas, mairie annexe** : il est un lieu de passage « pas agréable » et «sans convivialité» : « ce n'est pas un lieu de vie ». Une cohérence est à trouver entre la nature des services (social, solidarité) et les aménagements paysagers.

- **La place de la Cohue**

- **Les arrières de la Vinaigrerie**

Les propositions

Développer un maillage des espaces verts - un parcours à travers la commune :

- **Mairie annexe/ccas** : aménager d'un espace vert autour de la mairie annexe avec espace jeux pour enfants et petits mobiliers de repos.

- **Les terrains chanson** :

. Conserver ce poumon vert - îlot de fraîcheur ».

. Aménager un véritable jardin public équipé : des jeux, un kiosque, des montagnes russes.

. Aménager un espace partagé pour des jardins pédagogiques.

→ **En questionnement** : un espace de proximité ou à destination de l'ensemble de la commune ? Le site est très vaste, voir «trop grand pour le seul quartier».

- **Secteur Ccas, mairie annexe** :

. Aménager un espace vert autour de la mairie annexe avec espace jeux pour enfants et petits mobiliers de repos – recherche de convivialité et mixité.

- **Rue du Chêne Vert**

. Conserver la vocation agricole et développer une zone à cultiver, un espace vert pédagogique accessible par les écoles et structures liées à l'enfance», «un verger éducatif».

- **Place de la Cohue et arrières de la Vinaigrerie**

. Développer un jardin-parc public avec points de vue sur la Loire et le grand paysage

. Mettre en valeur la pigeonnier et retrouver une placette en marquant la fontaine place dela Cohue (Ambiance: place du sud).

Végétaliser davantage :

- L'espace Bikini, les quais, Intermarché (parking), l'école Notre Dame et ses alentours, la place du champ de foire

Désimperméabiliser :

-L'église : «pour retrouver une place de village», la place du champ de foire, la place du Cmdt l'Herminier

Semer - planter -

- Planter des arbres fruitiers (stations gourmandes) pour accompagner la promenade rue d'Alger et/ou sur les quais

- Des espaces pour les insectes, les oiseaux

- Les essences locales sont à privilégier

- Développer des espaces communs à jardiner (ressources : les incroyables comestibles)



6- Habitat et patrimoine

Synthèse des contributions

Le patrimoine

Les usages

La singularité du Pellerin : Nature, bâti, histoire maritime et fluvial ...

Les participants associent la commune à différents patrimoines
- Le patrimoine naturel à travers les « bords de Loire », le « grand paysage »

- Le tissu urbain du cœur historique à travers ses rues anciennes, ses venelles étroites

- Le cadre bâti du coeur historique et des quais à travers : les belles demeures visibles dès la traversée de la Loire, les façades colorées, ses maisons bourgeoises, les murs en pierre

- Le patrimoine portuaire, maritime et fluvial comme un marqueur de l'identité du Pellerin (Peregrinum », ce qui signifie « étranger » en latin et évoque par extension « celui qui voyage »).

Quelques exemples :

La rue Bertreux : une « rue authentique » avec de « belles demeures un peu cachées » et « les belles façades »,. Idem pour la rue du Capitaine Boucher, la rue des dames, la rue du prieuré.

Les cheminements piétons – les venelles avec l'exemple de la Rue d'Alger (« Le caractère « pittoresque », une ambiance de venelles, dans un esprit de village»), de la venelle traversière.

Les halles : « un des plus beaux endroits », «un patrimoine architectural remarquable»

La mairie : son architecture est appréciée, « un beau bâtiment », « une très jolie mairie »

Les façades colorées Rue du Dr Sourdille

Le bac est considéré comme « une vraie richesse du territoire » et en fait sa singularité. La traversée de la Loire, l'arrivée en bateau est un voyage en soi.

Les points d'amélioration

La Vinaigrerie est un « bâtiment vitrine » du Pellerin. Il est regretté de ne pas «voir le bâtiment davantage en vie.

L'église est un élément de patrimoine mais l'absence de parvis, l'espace circulé entrave sa valorisation

Les halles est un espace dédié en majorité à la voiture ; certains le regrettent : «Un bel équipement, dommage que cela soit que du stationnement »

la place du Cmdt l'Herminier : cette porte d'entrée de la commune par le fleuve n'est pas accueillante.

Les propositions

Conserver - valoriser les façades

- Vigilance sur les réhabilitations – isolation thermique extérieure.
- Colorer les façades : sur les quais (avec enduit à la chaux
- Mettre en place de subvention pour rénovation des façades
- Secteur : la rue Bertreux, l'ancienne Maison de la Solidarité

Révéler le patrimoine

- Secteur : arrière de la Vinaigrerie (pigeonnier et jardin), place de la Cohue (fontaine)

Signifier l'identité portuaire, maritime et fluvial de la commune

- Rappeler l'histoire maritime du Pellerin Place Cmdt l'herminier, visible du bac (dès la traversée)
- Installer une sculpture
- Valoriser, mettre en scène le mur en pierre

A noter : la création de 20 panneaux informatifs sur les lieux patrimoniaux emblématiques de la commune (association Autrefois le Pellerin) est à poursuivre.

L'habitat

Les usages

L'urbanisation successive de la commune a produit des formes urbaines à la densité et compacité variées. On retrouve une structure urbaine pavillonnaire (ou lotissement), des maisons individuelles sur de grandes parcelles et plus récemment des logements collectifs, développés depuis les années 2000 avec :

- de l'immeuble
- de l'intermédiaire récent
- de l'opération groupée et/ou mitoyenne

Le besoin de logements sur la commune est confirmé par les participants.

Les opérations de logements récentes (ex : les Tournesols) sont sujets à débats.

Les points d'amélioration

Immeuble rue du Chêne Vert - La Croix Hubin

Une perception de la hauteur différenciée selon les participants
La hauteur est perçue négativement par certains : « un peu haut par rapport à l'environnement » ; pour d'autres, ce n'est « pas choquant » voir « acceptable ».

Allée Chopin

Une opération mixte : du logement collectif et des commerces/ services en pied d'immeuble. Les logements ont des espaces privatifs extérieurs (balcons).

Maisons groupées rue du Capitaine Guérin

Une forme de bâti trop « compacte » et groupée : « c'est carré », « ça fait bloc ».

Il est regretté par certains « trop d'uniformité » :

- « faut retenir le numero de sa maison »
- « des maisons construites à l'imprimante 3D ? »

Quartier des Tournesols. Maisons groupées et logements intermédiaire allée des Jonquilles

Le bardage en métal ou en bois est peu apprécié.

Selon certains, ces opérations ne correspondent pas à l'image du Pellerin : « On dirait l'île de Nantes ».

Les espaces extérieurs (jardins) sont soulignés : « Chacun a son petit jardin ».

Les propositions

→ **Des divergences** sur les formes de bâti à développer

→ **Des convergences** sur la recherche de la diversité, à l'unité ou par secteur :

- Jouer sur les hauteurs - Opération en dégradé – espalier – différentes hauteurs
- Jouer sur les couleurs – de bardage - pour singulariser et personnaliser

(Ex: Rue de la Jouardais, des façades colorées existent, et créent une singularité (exemple : Paimboeuf).

→ **En questionnement :**

- Pour développer du logement, faut-il réhabiliter les anciens bâtiments en gardant le caractère patrimonial ou construire du logement neuf ?

→ **En questionnements :**

- Construire sur plusieurs étages pour libérer de l'espace public au sol ?

→ **Vigilance** sur les qualités d'habiter du logement social.

-Développer du logement de qualité y compris dans le logement social.

-Intégrer - attacher la place de parking du locataire ou propriétaire au logement.

8 - Compte-rendu des balades thématiques

BALADE n°1

Équipements et commerces
. samedi 08 avril 2023

ARRET 1 : la mairie

Les points forts

La mairie est appréciée à plusieurs titres :

Sa localisation en centralité

La proximité avec « le marché très actif », les commerces, le bar 3F6S dont la récente installation est jugée très positivement

Le caractère patrimonial : le bâtiment prend place au sein du tissu historique et singulier de la commune (« bourg historique avec du caractère ») ; son architecture est appréciée (« un beau bâtiment », « une très jolie mairie ») et témoigne de l'identité des lieux. Elle est entourée de rues « sympathiques car investies par les habitants (décoration, plantations) (Exemple : rue Bertreux).

Esprit village de bord de Loire.

Le lien avec la Loire grâce à de jolies vues

Les points négatifs

Le bâtiment de la mairie est trop exigü pour accueillir l'ensemble des services municipaux.

L'absence de parvis est identifiée comme un frein à la convivialité

Les commerces sont insuffisants, et « se délocalisent du bourg »

Le stationnement est problématique pour accéder en voiture à la Mairie : « parking et stationnement anarchique », « les places devant la mairie sont à revoir »

Les rue à double sens sont trop nombreuses, le sens de circulation n'est pas adéquat

Pour certains, les façades de quelques bâtiments ou maisons aux alentours sont « tristes et manquent d'entretien »

Les propositions

Mobilité - déplacements :

Installer du stationnement vélos autour de la Mairie

Changer le sens de circulation et mettre la rue du Château en sens unique

Réfléchir à une liaison entre pl du Cmdt l'Herminier et la mairie (type rampe électrique) : plus généralement comment faire le lien entre « la ville du haut et la ville du bas » ? Aucun accès handicapé pour aller du haut /bas.

Equipements

Conserver la mairie sur site et délocaliser certains services (« construction d'annexes extérieures ») - Enjeu : « Conserver l'histoire ! »

Restructuration et optimisation du bâti en modifiant les usages : bureaux personnels, stockage de documents

Créer un parvis piéton

Commerces

Implanter de nouveaux commerces dans le cadre du réaménagement de la place

Remettre des commerces en cœur de ville

Inciter à l'installation de commerces

Habitat et patrimoine

Mettre en place de subvention pour rénovation des façades

Développer un permis de végétaliser les pieds de facade

BALADE n°1

Équipements et commerces
samedi 08 avril 2023

ARRET 2 : la place du Cmt L'Herminier

Les points forts

«La porte d'accueil du Pellerin»

La vue sur le grand paysage et le lien immédiat à la Loire

Un lieu touristique, sur l'itinéraire de la Loire à Vélo

Stationnement utile pour les commerces, et les riverains

Les points négatifs

Une place – parking – « le parking L'herminier»

La place de la voiture très - trop importante

Un lieu de passage

L'espace n'est pas sécurisé pour les enfants

Manque de végétation, «trop bétonnée»

Une place inutilisable l'été (« Une fournaise l'été »), « ca manque d'arbres », besoin de végétaliser

Les commerces sont insuffisants et ceux existants

manquent de terrasses accueillantes (boulangerie, bar)

Aucun attrait pour les cyclistes : pas de services pour les cyclotouristes

Les propositions

Mobilité - déplacements :

→ En questionnements : optimiser, réduire ou conserver le parking/stationnement?

Davantage de stationnement pour les commerces

Réduction du stationnement pour renforcer la fonction d'animation

Limiter la vitesse sur le quai du docteur André Provost

Installer un parking ou local à vélos sécurisé, notamment près de l'hôtel (Loire à vélo) et de l'Espace Bikini

Paysage et nature en ville

Végétaliser et désimperméabiliser pour «rendre le panorama plus sympa », « reverdir un peu cette place »

Aménager des ilots de fraîcheur : ombrières, végétalisatio

« (Mieux) entretenir la bande verte végétalisée tout le long du quai » : « ça a été beau 1 an et demi ! »

- « semer plus de graines de fleurs, sauvages ou pas »

- Créer des espaces communs à jardiner et/ou mobiliser les Incroyables Comestibles

Commerces

Renforcer la mise en valeur des commerces

Développer une signalétique (indications des commerces présents au Pellerin)

Aménager des terrasses accueillantes pour les commerces existants

Animer : food truck, bus de jeux terrain de pétanque

Animer les espaces publics :

Des animations ponctuelles à développer le long du quai : commerces ambulants, nomades – en prolongement de la place du Cmt L'Herminier.

Développer les services en lien avec la Loire à Vélo :

kiosque point info touristes, hébergement (hôtel, gîtes)

garages à vélos sécurisés, des points d'eau/ fontaines.

BALADE n°1

Équipements et commerces
. samedi 08 avril 2023

ARRET 3 : les quais

Les points forts

La connexion au grand paysage, à la nature sauvage, les

points de vues extraordinaires sur la Loire

La présence du bâtiment de la Vinaigrerie, les vues sur les
belles demeures du Pellerin, le patrimoine

Forte fréquentation piéton, vélos

Les nouveaux aménagements appréciés : les vélos sont
séparés des voitures

Présence de 3 restaurants, d'un l'hôtel, et activités
réparation de vélos

La vinaigrerie :

Un «bâtiment vitrine» du Pellerin

Regret de ne pas voir le bâtiment davantage en vie.

Une difficulté de projection de la part des participants :

« c'est du foncier privé »

Les points négatifs

Absence de sécurisation des quais : dangereux pour les
publics vulnérables, que ce soit les enfants, les personnes
en situation de handicaps visuels. Pas d'accidents car
évitement de ces espaces par ces publics (selon certains
participants) et surveillance accrue des parents voir
interdiction (pour la pratique du vélo notamment)

Aucune mise en valeur de la Loire à vélo et manque d'offre
et services pour les touristes

Les propositions

Mobilité - déplacements :

Sécuriser :

- Développer un système d'informations au sol (bande
podotactile sur le bord) ou vocales pour «avertir» de la
dangerosité ; d'autres proposent des barrières
- « séparer la voie piétonne et la voie vélos »

→ En questionnement :

Doit-on sécuriser partout ?

Paysage et nature en ville

Végétaliser davantage et ilots de fraîcheur : « planter des
arbres afin d'anticiper sur le réchauffement et créer des
espaces de repos agréables avec plus d'ombre»

Habitat - patrimoine

La vinaigrerie : développer des ateliers d'artistes, avec lieu
d'expositions

BALADE n°1

Équipements et commerces
. samedi 08 avril 2023

ARRET 4 : L'école Notre Dame et ses alentours

Les points forts

Proximité du bourg, des halles et de l'église
Tranquillité des habitants et vrai esprit de quartier
Parking proche de l'école
Présence du Pole kiné-infirmier-es

Les points négatifs

Un environnement très minéral : «aujourd'hui très bétonnée», «Manque de végétal»
Manque de convivialité. Ne donne pas envie de s'y poser - « je ne fait que passer ». C'est « un lieu de passage pas convivial ». Un cadre peu satisfaisant « alors que très proche du bourg », voir inadapté aux abords d'une école. « Dommage que cela soit un espace parking ! »

Insuffisance du stationnement : besoins pour les riverains, parents d'élèves, usagers pole kiné-infirmier

Circulation compliquée pour accéder au parking lors de l'entrée et sortie de l'école

Cheminement piéton peu confortables (trottoirs)

Les points négatifs

Un environnement très minéral : «aujourd'hui très bétonnée», «Manque de végétal»
Manque de convivialité. Ne donne pas envie de s'y poser - « je ne fait que passer ». C'est « un lieu de passage pas convivial ». Un cadre peu satisfaisant « alors que très proche du bourg », voir inadapté aux abords d'une école. « Dommage que cela soit un espace parking ! »

Insuffisance du stationnement : besoins pour les riverains, parents d'élèves, usagers pole kiné-infirmier

Circulation compliquée pour accéder au parking lors de l'entrée et sortie de l'école

Cheminement piéton peu confortables (trottoirs)

Les propositions

Aucune proposition formulées au sein des road-books mais des propositions identifiées lors des échanges sur site

Mobilité - déplacements

La liaison (piétonne ?) – connexion aux halles est déjà assurer par la rue de l'Enclos ; elle est jugée « largement suffisante » pour les participants.

Conserver du parking pour les riverains et usagers

Espaces publics

Un espace à requalifier – recherche d'une ambiance «place de quartier»

Commerces

Installer des petits commerces

BALADE n°1

Équipements et commerces
. samedi 08 avril 2023

ARRET 5 : Rue du Clos Grille

Les points forts

Une petite polarité commerciale : bureau de tabac, coiffeur, banque, 2 kebabs, magasin vêtement d'occasion, professions paramédicales qui fonctionne bien notamment le midi.

Les points négatifs

Un environnement très minéral : «aujourd'hui très bétonnée», «Manque de végétal»

Manque de convivialité. Ne donne pas envie de s'y poser.
- « Je ne fait que passer ». C'est « un lieu de passage pas convivial ». Un cadre peu satisfaisant « alors que très proche du bourg », voir inadapté aux abords d'une école.
« Dommage que cela soit un espace parking ! »

Insuffisance du stationnement : desc besoins pour les riverains, parents d'élèves, usagers du pôle kiné-infirmier

Circulation compliquée pour accéder au parking lors de l'entrée et sortie de l'école

Chemins piétons peu confortables (trottoirs)

Les propositions

Mobilité - déplacements

Aménager des voies vélos séparées de la rue - pistes cyclables.

Equipements

Créer un espace pour les ados pour éviter des rassemblements à des endroits peu adaptés.

Commerces

Avoir une réflexion sur la centralité: il n'y a «pas de centralité au Pellerin» ; Le commerce est jugé comme éclaté, disséminé avec une concentration sur la rue de la Jouardais.

Centraliser les commerces.

BALADE n°1

Équipements et commerces
. samedi 08 avril 2023

ARRET 6 : la médiathèque et alentours

Les points forts

Un secteur à proximité du bourg.

Présence de la médiathèque (le bati est jugé de qualité).

Présence de beaux murs en pierres.

Un site calme et confidentiel, à distance des grands axes de circulation.

La venelle traversière est très pratique.

Les points négatifs

Un espace enclavé.

Manque d'unité architecturale et fonctionnelle.

Manque de végétalisation.

Un lieu de passage « pas agréable » et «sans convivialité»

: « ce n'est pas un lieu de vie ».

Présence de la mairie annexe (Mariages) et du Ccas

A noter- confirmer (?) : Problème d'humidité dans les logements et les cellules commerciales. Les stationnements réservés aux logements collectifs ne sont pas utilisables (inondation).

BALADE n°1

Équipements et commerces
. samedi 08 avril 2023

Les points négatifs

Un espace enclavé.

Manque d'unité architecturale et fonctionnelle.

Manque de végétalisation.

Un lieu de passage « pas agréable » et «sans convivialité»

: « ce n'est pas un lieu de vie ».

Présence de la mairie annexe (Mariages) et du Ccas

A noter- confirmer (?) : Problème d'humidité dans les logements et les cellules commerciales. Les stationnements réservés aux logements collectifs ne sont pas utilisables (inondation).

Les propositions

Equipements

Cohérence à trouver entre la nature des services (social, aide solidarité) et aménagements.

Paysage- place de la nature

Végétalisation : aménagement d'un espace vert autour de la mairie annexe avec espace jeux pour enfants et petits mobiliers de repos – recherche de convivialité et mixité.

BALADE n°1

Équipements et commerces
samedi 08 avril 2023

ARRET 7 : la poste et alentours

Les points forts

Possibilité de se stationner.
Proximité d'autres services publics

Les points négatifs

La Poste : réduction des horaires – disparition à terme questionnée par les habitants

Un parking public dédié à la Poste mais occupé principalement par les riverains (stationnement privé vendu ou louer en plus du logement) – stationnement difficile pour aller à la Poste.

Il est identifié un «manque poubelles» sur le site.

Les propositions

Equipements

Développer une «centralité médicale et paramédicale» : «un pôle santé à développer» et à positionner (proximité du bourg) sur ce secteur.

BALADE n°1

Équipements et commerces
. samedi 08 avril 2023

ARRET 8 : Intermarché, la rue de la Jouardais

Les points forts

La rue de la Jouardais : « la locomotive commerciale de la commune », c'est la rue commerçante du Pellerin.

Intermarché : «c'est la centralité commerciale».

« Accès à plusieurs commerces à la fois»

Regroupement de commerces : Intermarché, pharmacie, banques, coiffeur, médecins en proximité, opticien, laverie, amazon locker

« Une moyenne surface très utile » voir « primordial sinon il faut aller à la Montagne»

Correspond aux besoins de la population.

Le stationnement est facile : « le parking spacieux». Le parking est utilisé pour le marché du samedi.

Un services de déplacement est proposé aux les personnes âgées.

Les points négatifs

Manque de végétalisation

Manque d'esthétisme

Manque de stationnement vélos

Difficultés pour livraison PL

la rampe est à reprendre (impraticable).

Dangerosité de la rue de la Jouardais

Les propositions

Commerces

Compléter l'offre commerciale avec des commerces de proximité (ex: boucher)

Soutenir l'installation de commerçants, et «sensibiliser le consom'acteur».

Mobilité - déplacements

Améliorer le passage à l'arrière pour les piétons et les vélos

Installer du stationnement vélos sécurisé

Paysage et nature en ville

Végétalisation : Mettre plus d'arbres et de fleurs

Installer un parking ombragé

Habitat

+ La future préemption de la maison au milieu de l'espace est souhaitable (« à intégrer dans un projet d'ensemble »)

BALADE n°1

Équipements et commerces
samedi 08 avril 2023

ARRET 9 : Les écoles

Les points forts

Présence du parking à proximité.

Une centralité autour de la prise en charge de l'enfance :
crèche, maison de l'enfance, école

« Pratique pour les parents »

« Toutes les écoles sont proches », même la garderie.

Présence du city-stade et du terrain de basket.

Les points négatifs

Un parking jugé en mauvais état, très abimé.

Des mésusages d'occupation du stationnement : le parking des
terrains de foot en très mauvais état, sert d'excuse pour se
stationner de manière anarchique.

Les propositions

Mobilité - déplacements

Sécuriser les accès vélos et piétons

Prévoir le stationnement sécurisé pour les vélos adéquats

Equipements

Rénover le parking du stade

BALADE n°1

Équipements et commerces
samedi 08 avril 2023

ARRET 10 - Les équipements sportifs

Les points forts

L'espace cassin est qualitatif

Les points négatifs

Des équipements sportifs jugés non entretenus.

L'entretien du terrain de basket est attendu. Beaucoup d'usages sur le terrain de basket – cet espace a été utilisé pour le stockage de matériel de chantier – il est en très mauvais état mais très pratique.

Idem pour le citystade.

Les propositions

Equipements

Développer une offre sportive diversifiée : athlétisme, escalade (club à Couëron)

Rénover le city stade et le terrain de basket

Prévoir un terrain de foot non synthétique

Mobilité - déplacements

Rénover le parking du stade

Prévoir le stationnement vélos adéquats

BALADE n°1

Équipements et commerces
. samedi 08 avril 2023

ARRET 11 - L'EHPAD

Les points forts

L'EHPAD est situé à un « emplacement intéressant pour les personnes âgées » : « en cœur de bourg, à proximité des services de la vie quotidienne ».

La « qualité architecturale » est soulignée par certains.

Les points négatifs

Pas de points négatifs identifiés.

Les propositions

Equipements

Maintenir l'Ehpad en cœur de bourg :

- « pour permettre aux PA valides d'avoir accès aux commerces et bénéficier de l'animation de la vie quotidienne ».

- « Cet équipement a toute sa place en cœur de bourg ».

Les participants soulignent les problématiques de déplacement des personnes âgées si la délocalisation est effective.

Habitat - patrimoine

Diversifier l'offre de logements à destination des personnes âgées : colocation entre séniors, habitat partagé, habitat participatif,..

BALADE n°1

Équipements et commerces
samedi 08 avril 2023

ARRET 12 - Les halles

Les points forts

Les halles sont très appréciées tant dans leur usage de parking en semaine pour les riverains ou les usagers de la mairie, que pour l'accueil du marché le samedi matin ou d'autres événements manifestations ponctuelles.

Son emplacement central, son architecture et sa polyvalence sont mis en avant.

Les points négatifs

Pas de points négatifs identifiés

Les propositions

Mobilité - déplacements

Améliorer le stationnement riverain

Conserver la fonction parking des halles:

-« ça va être le bazar, si on le supprime »

-« le plus proche, c'est celui de l'école Notre Dame ! »

BALADE n°2

PAYSAGE ET NATURE EN VILLE

Mercredi 12 avril 2023

ARRET 1 - L'espace BIKINI

Les points forts

« Le seul espace vert en centre bourg »

Un espace vert en connexion direct avec la Loire.

Un lieu de convivialité et de détente très apprécié et utilisé par les habitants et usagers.

Les points négatifs

Le manque de mobilier - un parc « sous-équipé » :

-du mobilier de repos (bancs, tables)

-des petits aménagements (toilettes, point d'eau)

Des équipements de jeux à remettre aux normes

-traçage sur le parcours vélo

-«entretien et sécurisation du skatepark

Les propositions

Equipements

Un espace à équiper davantage :

- un kiosque (expérience de référence : la Roche Balue) : pour des actions - événements hors les murs portés par les équipements (ex: école de musique de la commune).

- un parcours santé et/ street work out

- du mobilier : bancs, tables, poubelles, des barbecues urbains (expérience de référence : Trentemoult)

- une scène en dur , une guinguette

- des jeux d'eau – rappel de l'histoire de la commune (ancienne piscine) : miroir d'eau, brumisateurs, fontaine ludique

- un skate-parc adapté aux plus petits, avec sécurisation des espaces pour chaque age.

- créer une signalétique au sein du parc – en lien avec la Loire à Vélo

- Accueillir 1 ou 2 accueil camping-cars

Paysage et nature en ville

Végétaliser davantage pour garantir l'ombrage -ilots de fraîcheur

Aménager des espaces de compost et de jardins partagés/ potagés

Espaces publics

Un ponton accessible aux promeneurs et aux bateaux pour les excursions

Créer l'accès aux bateaux/agrandir pontons pour petit port de plaisance

Mobilité

- Sécuriser les abords de la route

BALADE n°2

PAYSAGE ET NATURE EN VILLE

Mercredi 12 avril 2023

ARRET 2 - LE QUAI ANDRE PROVOST

Les points forts

«La connection à la Loire et au grand paysage

«Beauté du paysage, «la vue Loire» « la vue dégagée , «la grande ouverture vers le paysage».

« Un espace sans voiture »

Les points négatifs

Une promenade trop minérale.

Manque d'ombre - d'arbres.

Revêtement des belvédères (bois) dangereux (glissant).

Les propositions

Paysage et nature en ville

Végétaliser davantage - créer des îlots de fraîcheur : planter des arbres (Vigilance : ne pas occulter la vue sur la Loire pour les riverains) :

Semer « des fleurs le long de la promenade»

Planter des fruitiers - stations gourmandes

« Préserver aussi les petits espaces pas encore supprimés dans le bourg

Equipements

Créer un ponton accessible aux promeneurs (balades, «esprit port de pêche») et proposer « un accès amélioré aux plaisanciers».

BALADE n°2

PAYSAGE ET NATURE EN VILLE

Mercredi 12 avril 2023

ARRET 3 - RUE DU CPT BOUCHER ET POINT DE VUE (arrière de la Vinaigrerie)

Les points forts

Vue, qualité architecturale, proximité du centre, charmes des ruelles anciennes – ambiance «village de bord de Loire»

Dénivelé

Histoire

Les points négatifs

Place de la Cohue

Usage : stationnement des riverains au détriment de la qualité paysagère. Pas de circulation de transit mais de distribution des riverains (pour se stationner).

Les propositions

Paysage et nature en ville

Développer un jardin-parc public avec points de vue sur la Loire et le grand paysage

- Redonner une place à la nature sur ce site
- Des perspectives à ouvrir sur le grand paysage
- Mise en valeur du pigeonnier

Place de la Cohue : retrouver une placette en marquant la fontaine. Ambiance: place du sud.

Equipements

Interrogation sur la programmation par les participants: pourquoi installer le garage pour la police municipale, et les services techniques ? A envisager à ailleurs selon certains participants et en lien avec la délocalisation ou non de la mairie.

BALADE n°2
PAYSAGE ET NATURE EN VILLE
Mercredi 12 avril 2023

ARRET 4 - Place du Commandant L'HERMINIER

Les points forts

« La plus grande place de la commune, en U ouverte sur la Loire»
«La vitrine du Pellerin», «un espace d'accueil»

Son emplacement centrale et stratégique : «la Loire - le BAC- le centre bourg»

La « vue imprenable sur la Loire»

Son volume, ses espaces ouverts et vastes

Un lieu idéal pour des animations à l'échelle de la commune et autres événements importants.

Les points négatifs

Des commentaires très négatifs : « Manque de vie »
« triste », « Un gros gachis » , « Tout pour la voiture »

Peu d'usages sont possibles aujourd'hui : « Une fournaise l'été, glaciale l'hiver »

Les propositions

Paysage et nature en ville

Végétaliser et désimperméabiliser

Aménager des ombrières

Mobilité - déplacements

Conserver et réorganiser le stationnement : regrouper le parking d'un côté et aménager un espace piéton autour des commerces.

«Repenser intégralement la place en dissociant piétons/voitures».

«Rééquilibrer l'espace parking et les espace de vie »

Améliorer la place du piéton sur le bac

Espaces publics

Animer l'espace public : une guinguette, une sculpture

«Repenser l'aménagement pour faire une vraie place de village»

Masquer»» toutes les poubelles

Déplacer les toilettes WC le long du mur du château

Requalifier l'espace d'attente piéton pour le bac

Patrimoine

Rappeler – signifier l'histoire maritime du Pellerin visible du bac (traversée)

BALADE n°2

PAYSAGE ET NATURE EN VILLE

Mercredi 12 avril 2023

ARRET 5 - Rue d'Alger

Les points forts

Une liaison piétonne très appréciée, une promenade très agréable, empruntée à pieds pour éviter la circulation : (« marcher en toute sécurité ») en surplomb de la route.

Itinéraire : emprunter la rue du port chassé sans devoir faire le tour par la rue du verger

«Le caractère «pittoresque», une ambiance de venelles, dans un esprit de village. Présence de beaux murs en pierres, souvenir du vieux bourg.

Présence de l'Institut du Chêne Vert à proximité

Les points négatifs

Une partie de la rue est empruntable en voiture pour la desserte des riverains.

Un espace délaissé.

Manque d'éclairage (pour certains).

Les propositions

Paysage et nature en ville

Végétaliser davantage : des plantes

Des espaces pour les insectes, les oiseaux

Plantations d'arbres fruitiers (stations gourmandes) pour accompagner la promenade

Mobilité - déplacements

Continuité de ce cheminement Place du Champ de Foire ?

Espaces publics

Retrouver un espace convivial type placette autour des bancs existants (2 bancs) : zone très ombragée, déplacer les bancs (orientés aujourd'hui vers les maisons) et réinstaller du mobilier de repos

Des structures de jeux pour enfants

Un marquage lumineux au sol (pas de lampadaires)

BALADE n°2

PAYSAGE ET NATURE EN VILLE

Mercredi 12 avril 2023

ARRET 6 - Place du Champ de Foire

Les points forts

«Un parking possible pour aller en centre bourg (marché)

«superficie

Son «emplacement»

«Un espace aménageable suite au départ des pompiers «

«Un Espace vaste à aménager avec des liaisons à valider «

«sa situation

«L'espace»

«parking possible pour aller en centre bourg (marché)

Les points négatifs

La place est «très bitumée» (au profit d'un usage par les pompiers).

Elle est jugée dangereuse, le plan de circulation étant peu lisible.

Le stationnement vélo – parc à vélo : sa localisation actuelle est à modifier.

Les propositions

Paysage et nature en ville

Désimperméabiliser au profit d'un espace public végétalisé

Mobilité - déplacements

Renforcer les liaisons piétonnes entre les différents secteurs dont la Place du Champ de Foire

Rendre visible les itinéraires piétons sur la place.

Développer du stationnement : pour «libérer des places sur la place du commandant l'herminier».

Habitat

Construction de logements collectifs et services

Construction autonome en Energie «

Espaces publics

Créer un espace de jeux et de verdure pour les enfants

(nombre important de logements)

BALADE n°2

PAYSAGE ET NATURE EN VILLE

Mercredi 12 avril 2023

ARRET 7 - Rue du Chêne Vert

Les points forts

Présence d'une ancienne ferme : les terres sont riches.

Pas de circulation de transit – l'espace est vécu comme sécurisant – il est décrit comme étant «tranquille» (sur les deux cotés).

Aucun vis-à-vis – assez rare

Les points négatifs

Absence de zones ombragées.

Les propositions

Paysage et nature en ville

Conserver la vocation agricole :

-Développer une zone à cultiver, un espace vert pédagogique accessible par les 3 écoles primaires et structures liées à l'enfance

-«Un espace de partage végétalisé, un square déporté pour les constructions autour».

-Un verger éducatif.

Equipements

Implantation-construction d'équipements publics lié à l'enfance (avec conservation d'espaces verts).»

BALADE n°2

PAYSAGE ET NATURE EN VILLE

Mercredi 12 avril 2023

ARRET 8 - Rue Venelle traversière

Les points forts

La venelle est un «agréable raccourci avec vue sur les jardins privés. Elle est jugée «très utile», pour rejoindre les commerces. Elle «permet de relier la rue de Jouardais avec la rue du 11 novembre».

Usages : « en se promenant avec la poussette, j'ai découvert les petits chemins par hasard »

Les points négatifs

Pas de points négatifs relevés par les participants.

Les propositions

Mobilité

-«faire un plan des itinéraires piétons» pour inciter à les pratiquer

-«signalisation pour indiquer ce type de passage» : « La ligne verte dans le Pellerin comme le voyage à Nantes pour les cheminements piéton et la découverte du Pellerin »

-A valoriser : le conseil des sages avait recensé l'ensemble des passages, venelles

BALADE n°2

PAYSAGE ET NATURE EN VILLE

Mercredi 12 avril 2023

ARRET 9 - Terrains CHANSON

Les points forts

Un « poumon vert »:

-« avec la présence d'arbres très vieux».

-ce site a une base très intéressante pour un espace vert, les qualités paysagères sont déjà là.

-« plus compliqué de faire un espace vert sur place du champ de foire »

Un espace vert de proximité :

-la proximité avec le tissu pavillonnaire (lotissement)

-le site constitue un espace vert de proximité, «l'espace Bikini est trop éloigné»

En questionnement : un site trop grand pour le lotissement?

Les points négatifs

Des tensions et crispations quant à l'urbanisation potentielle et la suppression de ce poumon vert.

Les propositions

Paysage et nature en ville

Conserver ce poumon vert - îlot de fraîcheur».

Aménager un véritable jardin public équipé : des jeux, un kiosque, des montagnes russes.

Aménager un espace partagé pour des jardins pédagogiques.

→ En questionnement : un espace de proximité ou à destination de l'ensemble de la commune ?

Habitat

Vigilance sur la typologie d'habitat collectifs

Equipements

Un équipement petite enfance (centraliser).

Déplacement de la maison de retraite ou implantation d'une résidence seniors.

BALADE n°3

HABITAT ET PATRIMOINE

Jeudi 13 avril 2023

ARRET 1 - La rue Bertreux

Les points forts

Le patrimoine (architectural)

-une «rue authentique » avec de « belles demeures un peu cachées » et « les belles façades »

L'effacement des réseaux est très apprécié (comme sur les quais); L'éclairage modernisé est apprécié.

Un espace partagé : la rue est en sens unique pour les voitures, elle est semi-piétonne. La cohabitation se passe bien car il n'y a pas de circulation importante (distribution des riverains uniquement).

Présence d'une mini-venelle (très étroite), qui rejoint la rue des Dames.

La végétalisation au pied des maisons est appréciée mais tous les parterres- bacs ne sont pas entretenus. Les camions / voitures écrasent régulièrement ces aménagements (étroitesse de la rue).

Les points négatifs

Le stationnement des voitures est compliqué : manque de places pour les riverains.

L'espace est partagé mais la priorité est à la voiture.

Pas de place pour les piétons.

Vitesse excessive des voitures.

Les propositions

Paysage et nature en ville

Davantage de fleurissement et de végétation.

Habitat - patrimoine

Conserver, valoriser les façades (vigilance sur les réhabilitations – isolation thermique extérieure).

Colorer les façades : sur les quais (avec enduit à la chaux)

Mobilité

Accès aux riverains via des plots d'accès pour favoriser le stationnement des riverains et pour un usage de la rue + confortable : balade, circulation, bruits

Piétonniser - rue piétonne - «faire une «zone de rencontres» «avec priorité aux piétons.

Réfléchir au stationnement déporté avec des solutions de proximité.

BALADE n°3
HABITAT ET PATRIMOINE
Jeudi 13 avril 2023

ARRET 2 - La mairie

Les points forts

Sa localisation : en lien avec la rue commerçante.
Son architecture : un «beau bâtiment»

Les points négatifs

Des usages contraints liés à un manque d'espace (intérieur)
: les mariages sont célébrés à la mairie annexe, les conseils municipaux sont délocalisés à l'espace Cassin, ...
si déménagement de la Mairie, grand risque à terme de faire mourir le centre-bourg déjà peu animé

Les propositions

L'hypothèse d'une délocalisation de la Mairie est envisagée par une grande majorité des participants.

Equipements

→ En questionnement : des annexes à implanter ailleurs sur la commune ou une centralisation des services municipaux pour une bonne visibilité ?

Lieu envisagé : Place du Champ de Foire ou à la place de la maison de retraite (mairie annexe en proximité, du stationnement).

Vigilance : le bâtiment de la mairie en cœur de bourg doit être attractif – pas du logement

Habitat - patrimoine

Aménager un lieu dédié au patrimoine : musée, point d'accueil tourisme.

Aménager des logements étudiants.

Espaces publics

Aménager une place pavée, semi-piétonne.

Commerces

Implanter des halles commerciales en lien avec la centralité.
Développer un tiers-lieu.

BALADE n°3
HABITAT ET PATRIMOINE
Jeudi 13 avril 2023

L'église

Les points forts

Un espace large

Les jours de mariage ou d'enterrement, les usages des automobilistes s'adaptent (attente)

Les points négatifs

« Une place-parking».

Un carrefour routier dangereux.

Absence de lisibilité.

Pas de trottoirs – dangereux avec des enfants.

Absence de parvis.

Les propositions

Paysage et nature en ville

Désimperméabiliser (et retrouver une place de village).

Espaces publics

Aménager un parvis piéton.

Mobilité

Installer une zone 30

Aménager un plateau marquer une zone de rencontre

Revoir le plan de déplacement.

BALADE n°3
HABITAT ET PATRIMOINE
Jeudi 13 avril 2023

ARRET 3 - Les halles

Les points forts

« un des plus beaux endroits » : patrimoine historique.

Un parking utile à un grand nombre de riverains et usagers (mairie, commerces).

Un espace abrité : de la pluie et de la chaleur.

Les usages : un parking en semaine, accueil du marché le samedi et autres manifestations ponctuelles. Des pratiques en famille, avec les enfants le vendredi après-midi (roller) car libre de voitures.

Présence de la piscine : accessible de mai - septembre

Les points négatifs

Aucun usage sur le jardin situé sur l'arrière.

Le stationnement est questionné par certains participants.

« Un bel équipement, dommage que cela soit que du stationnement »

Les propositions

Espaces publics

Animer – évènements

Animer – conserver le marché sous les halles

Mobilité

→ En questionnements:

Stationnement - réorganiser ou supprimer?

BALADE n°3
HABITAT ET PATRIMOINE
Jeudi 13 avril 2023

ARRET 4 - La rue Jean JAURES

Pas de contributions (road-books) ; des échanges très rapides sur site (météo)

Les points forts

Les points négatifs

Le square public n'est pas entretenu.
Un secteur qui manque d'espaces de jeu dédiés aux enfants – « on est loin de bikini » (une habitante de la rue du moulin collet avec des enfants en bas âge)

Les propositions

Pas de propositions de la part des participants (road-books ou échanges sur site)

BALADE n°3
HABITAT ET PATRIMOINE
Jeudi 13 avril 2023

ARRET 5 - La croix HUBIN

Les points forts

Le besoin de logements sur la commune est confirmé par les participants.

La création d'un square sur cette opération immobilière est appréciée.

Idem pour la conservation des arbres.

L'orientation des logements, les espaces extérieurs individuels sont un atout.

Les points négatifs

Une circulation importante, selon les participants.

Les accès ne sont pas suffisamment sécurisés.

La nécessité d'un double-sens de circulation sur ce secteur est interrogé.

La hauteur est perçue négativement par certains :

« un peu haut par rapport à l'environnement » ; pour d'autres, ce n'est « pas choquant » voir « acceptable ».

Les propositions

Habitat

→ En questionnement : pour développer du logement, faut-il réhabiliter les anciens bâtiments en gardant le caractère patrimonial ou construire du logement neuf ?

Intégrer - attacher la place de parking du locataire ou propriétaire au logement.

Vigilance sur les qualités d'habiter du logement social.

Mobilité

Créer des sens uniques et libérer de l'espace pour installer des pistes cyclables, et des cheminements plus confortables pour les piétons.

BALADE n°3
HABITAT ET PATRIMOINE
Jeudi 13 avril 2023

ARRET 6 - Rue du Capitaine GUERIN

Les points forts

Un quartier tranquille, selon les participants.

Les points négatifs

Une forme de bati trop «compacte» et groupée : « c'est carré »,
« ça fait bloc ».
Il est regretté par certains « trop d'uniformité»:
-« faut retenir le numero de sa maison »
- « des maisons construites à l'imprimante 3D ?»

Les propositions

Habitat

Des divergences sur les formes de bâti à développer
Des convergences sur la recherche de la diversité, à l'unité ou par secteur.

Jouer sur les hauteurs - Opération en dégradé – espalier – différentes hauteurs

Jouer sur les couleurs – de bardage - pour singulariser et personnaliser (Ex: Rue de la Jouardais, des façades colorées existent, et créent une singularité (exemple : Paimboeuf).

Paysage et nature en ville

Le bassin de rétention (square Talma Bertrand) : un espace aujourd'hui sans usage, à aménager en un espace vert, équipé de petits mobiliers: bancs, kiosque, ..



BALADE n°3

HABITAT ET PATRIMOINE
Jeudi 13 avril 2023

ARRET 7 - Allée CHOPIN (médiathèque)

Les points forts

Une opération mixte : du logements collectifs et des commerces/services en pied d'immeuble.

Les logements ont des espaces espaces privatifs extérieurs (balcons).

Les points négatifs

Le parking sous-terrain est inondable (à confirmer), les voitures ne peuvent s'y stationner.

Pas d'animation ou de vie en dehors des heures d'ouverture («un linéaire de commerces sans vie»).

Les propositions

Equipements

La mairie : utiliser l'espace pour aménager une mairie en utilisant le local France Services en faisant du lien avec le bâtiment «passerelle»



Le parking sous-terrain

BALADE n°3
HABITAT ET PATRIMOINE
Jeudi 13 avril 2023

ARRET 8 - Rue du 11 NOVEMBRE

Les points forts

Les opérations de logements récentes (ex : les Tournesols) sont sujets à débats.

Les espaces extérieurs (jardins) sont soulignés : « Chacun a son petit jardin ».

Les points négatifs

Le bardage en métal ou en bois est peu apprécié.

Selon certains, ces opérations ne correspondent pas à l'image du Pellerin : « On dirait l'île de Nantes ».

La rue du 11 novembre est un itinéraire vers les écoles et le collège : elle est jugée dangereuse. Les piétons et cyclistes n'y sont pas en sécurité.

Les propositions

Logements

Développer du logement de qualité y compris dans le logement social.

→ En questionnements :

Construire sur plusieurs étages pour libérer de l'espace public au sol ?

+ L'ancienne Maison de la Solidarité :

La façade est à conserver (a minima).

Des fonction différentes entre le rez de chaussée et les étages.

Programmation :

-Espace jeune ?

-Localisation de la Mairie ?



«Une cité-jardin ambiance industrielle», selon certains participants



Les Tournesols : une opération davantage appréciée



La maison de la solidarité : un espace jeunes ?
La future mairie ?

BALADE n°4 DEPLACEMENTS ET ESPACES PUBLICS

Samedi 15 avril 2023

ARRET 1 - Place du Cmdt L'HERMINIER

Les points forts

Sa situation exceptionnelle : «lune place accrochée à la Loire».
Le bac est considéré comme «une vraie richesse du territoire»
et en fait sa singularité.
La traversée de la Loire, l'arrivée en bateau est un étonnement
pour les usagers, la gratuité est très appréciée.

*

Les points négatifs

La place est « une des portes d'entrée du Pellerin » et son
aménagement actuel n'est pas au service de l'accueil.

La zone des stationnement est util mais trop importante.
L'espace piéton a été mal positionné : il n'est pas en face des
commerces ; « Les terrasses ont la vue sur les voitures».
Pour les animations et évènements : les différences de niveaux
sont contraignantes.

Commerces : la configuration de la place n'est pas profitable
aux commerces

Les propositions

Mobilité

Trouver un équilibre entre espace public et stationnement :
-Rééquilibrer les espaces libres de voitures devant les
commerces (enjeux: animation de l'espace public)
Une réflexion à engager avec Couëron pour un stationnement
mutualisé coté nord.
La zone d'attente abritée pour les piétons du bac est à déplacer.

Patrimoine

Valoriser, mettre en scène le mur en pierre
Dynamiser le Pellerin par le tourisme
Développer les déplacements fluviaux et infrastructures pour
l'accueil de bateaux de plaisance
Proposer des balades en Loire jusqu'à Nantes

Paysage et nature en ville

Végétaliser - créer des ilots de fraîcheur

BALADE n°4

DEPLACEMENTS ET ESPACES PUBLICS

Samedi 15 avril 2023

ARRET 2 - Place du Champ de Foire

Les points forts

Le potentiel d'aménagement dans le cadre du départ des pompiers.

Les points négatifs

Aujourd'hui, c'est « un grand espace qui n'invite à rien », « une place trop minérale ».

Une poche de stationnement inutilisée –
Pas de cheminements piétons avec signalétique (dont le temps de distance).

La circulation très rapide car les automobilistes ne veulent pas rater le bac.

Les propositions

Mobilité

Créer un parking silo (Secteur Croix Hubin - Chêne vert = secteur dense en logements).

Conforter - créer des cheminements piétons.

Equipements

Implanter la mairie et les services municipaux (centralisation)

Logements

Développer du logement sur des opérations à plusieurs niveaux.

Équilibrer le site entre habitat, espaces publics et espaces verts

BALADE n°4 DEPLACEMENTS ET ESPACES PUBLICS

Samedi 15 avril 2023

ARRET 3 - Rue de la Jaunais

Les points forts

Une des entrées de la commune, en venant du sud-ouest.
Le système de chaussidou est en place depuis 4 ans : la bande cyclable est appréciée.

Les points négatifs

Absence de continuité du chaussidou sur les autres rues ou en sortie de rond-point (rue chêne vert).
Une rue très passante.
La limitation à 30 km n'est pas respectée.
Les poubelles empiètent sur les trottoirs (génanat pour les piétons).

Les propositions

Mobilité

Le plan de circulation du secteur de la croix hubin est à revoir: l'implantation de sens uniques autour de la croix hubin est proposé.
Créer une continuité d'aménagement du chaussidou entre la rue de la jaunaie et la rue du chêne vert.
Aménager des espaces de regroupement pour les poubelles.

BALADE n°4

DEPLACEMENTS ET ESPACES PUBLICS

Samedi 15 avril 2023

ARRET 4 - INTERMARCHE , le parking

Les points forts

Intermarché est à la fois une centralité commerciale et un des commerces de proximité.

L'accessibilité est aisée en voiture avec le parking en cœur de bourg.

Le parking est rarement saturé mais tres occupé.

Les points négatifs

Pas de stationnement sécurisé pour les vélos.

Les propositions

Mobilité

Aménager une zone de stationnement sécurisé pour les vélos, y compris les vélos-cargo.

Mutualiser le parking entre les commerces et la commune.

Aménager un parking à deux niveaux.

Aménager des cheminements piétons entre les différents commerces

Rue de la Jouardais : redonner de la place aux piétons et aux cyclistes. Idem rue du 11 novembre. La mise en sens unique est préconisée par certains.

Paysage et nature en ville

Végétaliser le parking.

Sensibiliser au ramassage des déchets aux abords des commerces.

BALADE n°4

DEPLACEMENTS ET ESPACES PUBLICS

Samedi 15 avril 2023

ARRET 5 - Terrains CHANSON

Les points forts

La fonction traversante.

Des qualités paysagères, qui sont déjà-là.

Un espace vert de proximité : « tout le monde ne peut pas aller à Bikini ! ».

Les points négatifs

Un espace très vaste, voir trop grand pour le seul quartier.

« c'est la taille d'un parc alors qu'un square suffirait ! »

Les propositions

Mobilité

Conforter les cheminements piétons

Logements

Construction de nouveaux logements en respect de tissu pavillonnaire.

Construction d'une offre de logement pour séniors avec jardin (style opération les tournesols).

Paysage et nature en ville

Conserver la zone verte et aménager l'espace en un véritable jardin public :

-carrés potagers, kiosque, jeux de pétanque, jeux pour enfants, espaces de convivialité...

En questionnements : un espace vert de proximité ou à l'échelle de la commune ?

Commerces

Implantation de services et commerces, selon certains participants.

Equipements

Implantation d'un centre médical

Implantation de services publics.

Vigilance : le secteur est éloigné des grands axes et du cœur de bourg.

BALADE n°4

DEPLACEMENTS ET ESPACES PUBLICS

Samedi 15 avril 2023

ARRET 6 - La Poste et ses alentours

Les points forts

La proximité du centre et des commerces.

Les points négatifs

«Une place encore réservée au parking».

Le stationnement est jugé anarchique, selon certains participants.

Le stationnement des résidents se déporte sur l'espace public («pression» sur espace public).

Présence de véhicules avec des gabarits importants – type utilitaires.

Les propositions

Mobilité

Installer une zone bleue – avec disque.

Equipements

Implanter une maison de santé dans le bâtiment de la poste, si départ.

BALADE n°4 DEPLACEMENTS ET ESPACES PUBLICS

Samedi 15 avril 2023

ARRET 7 - La médiathèque

Les points forts

Les accès à vélo sont agréables.

La rue est en sens unique et apaise la circulation.

La place des piétons est favorisée.

«Un gros potentiel de développement de services sur ce secteur» *

«C'est le «quartier des équipements»

Les points négatifs

Le parking est très occupé.

Le stationnement en sous-sol est à priori inutilisable (défaut de construction) – d'où un report sur espace public.

Les propositions

Mobilité

Favoriser la mise en sens unique des rues.

Equipements

Regrouper les services de la mairie.

BALADE n°4

DEPLACEMENTS ET ESPACES PUBLICS

Samedi 15 avril 2023

ARRET 8 - L'église

Les points forts

L'église est un élément de patrimoine.

Les points négatifs

Absence de parvis devant l'église.

Un carrefour dangereux, avec la circulation en double-sens.

Manque de visibilité, et de lisibilité du plan de circulation - Qui est prioritaire ?

Pas de trottoirs ou cheminements doux pour sécuriser les piétons/vélos»

Les propositions

Mobilité

Aménager une zone piétonne avec bornes d'accès riverains.

Mise en sens unique (derrière l'église) pour créer un parvis piétons

BALADE n°4

DEPLACEMENTS ET ESPACES PUBLICS

Samedi 15 avril 2023

ARRET 9 - La rue Bertreux

Les points forts

La rue des Dames est très agréable à pied et à vélo.

Les points négatifs

La rue Bertreux est dangereuse en vélo.

La rue des Dames est une «rue délaissée» (« très mauvais état de la route ») bien que ce soit le chemin de l'école. Le piéton est obligé de laisser passer les voitures.

Les propositions

Mobilité

Piétonniser la rue Bertreux et la rue des Dames